

Mes chers confrères,

Comme chacun le sait, c'est en tête que la Belgique fait depuis plusieurs années la course dans la préparation des entreprises et des particuliers à l'euro. Menant de front réflexions et actions, les autorités ont pris leurs responsabilités, et leurs efforts, notamment traduits par les actions de ce formidable outil qu'est le Commissariat général à l'euro, vous sont bien connus. Ils sont appelés à s'intensifier à l'approche de la dernière ligne droite. Mais, aussi indispensables soient-elles, les grandes campagnes nationales de communication sur l'euro n'atteignent pas leur objectif si elles ne sont pas relayées à l'échelle locale auprès des publics concernés (notamment les petites entreprises, les commerçants et les artisans...) par une mobilisation de tous les acteurs de terrain au nombre desquels figurent en bonne place les professionnels comptables et fiscaux. Au cours de ces dernières années, nous avons ainsi relevé le défi, démontrant à de multiples occasions que notre vision de l'Europe ne se limitait pas aux seuls chiffres. Par son approche multidisciplinaire de la question et la possibilité qu'elle offre désormais d'obtenir une réponse on-line dans un délai fort court, la banque de données "Eurochallenger", et plus encore sa nouvelle version, constitue, en raison du succès qu'elle rencontre, une formidable vitrine de l'intérêt et des compétences des professions comptables et fiscales en la matière. Plus que jamais, du concret, de l'applicable.

Dans ce cadre, je souhaite remercier chaleureusement M. Raymond Krockaert, Past Président de l'IEC et actuellement Président du Comité de suivi d'Eurochallenger, des efforts déployés et de l'énergie peu commune qu'il a su insuffler dans la réalisation de ce projet d'envergure. Verser pour autant dans un optimisme à tout crin serait cependant actuellement prématuré et tout empreint de risques majeurs. La situation sur le terrain est encore contrastée, comme une récente enquête de la Banque Nationale est venue fort opportunément le rappeler. Commentée par le Commissaire général à l'euro, Monsieur J. Smets, en présence des Ministres Reynders et Daems, lors de la présentation de la nouvelle version d'"Eurochallenger", il y est certes question d'une progression dans le degré de préparation des entreprises de tous les secteurs. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. A entendre les chiffres dévoilés en primeur à cette occasion, le constat se fait plus alarmant, lorsque l'on envisage la question sous l'angle de la taille de l'entreprise : ce sont, en effet, les très petites entreprises et les sociétés d'une personne qui sont les moins avancées.

Mes chers confrères, le chantier de l'euro est ouvert depuis près de trois ans. Pour beaucoup de PME, la page reste encore à écrire, mais elle sera pour toutes les entreprises irrémédiablement tournée dans moins de trois mois. La période transitoire, qui devrait permettre aux entreprises et aux particuliers d'adopter l'euro à leur propre rythme et en fonction de leurs besoins personnels, aura alors vécu. Et tous les problèmes liés à une préparation insuffisante



**PENSER  
TRAVAILLER  
DIFFUSER**



Johan De Leenheer  
Président

se poseront en même temps. Pour éviter un tel scénario, il ne faut pas s'endormir sur ses lauriers. C'est surtout et avant tout par vos réflexions et vos actions que l'euro entrera quotidiennement dans la vie des entreprises belges. Conscientiser, diagnostiquer, réfléchir et agir "euro", plus particulièrement au sein des plus petites d'entre elles, doit demeurer, que vous soyez expert-comptable et/ou conseil fiscal, un souci essentiel de votre action au cours de ces trois derniers mois. Il reste beaucoup de travail à accomplir !